

## Aperçu de la vie religieuse à MILHARS de 1881 à 1980

Nous avons peu de précisions concernant l'érection de la paroisse de Milhars ni sur la construction de l'église. Du point de vue de l'organisation religieuse, la paroisse a fait partie du diocèse d'Albi au cours du deuxième millénaire.

En 1235 Raymond de GARNIERI, clerc du diocèse d'Albi prend possession de la cure et RAINOLD lui succède en 1258. On croit que l'église a été commencée à cette époque.

Sous l'épiscopat de Bertrand de BORDES en 1310 un bénéfice est attaché à chacun des titres capitulaires du chapitre de Sainte Cécile d'ALBI. La paroisse de Milhars est sous la Prévôté de Marssac et Terssac, puis sous l'Archidiaconnat de Castelnau de Montmiral sous lequel MILHARS est Trésorier avec comme Chantrerie Teillet et sous-chantrerie Bleys. Tous les droits sur ces églises appartiennent aux membres éminents du chapitre cathédral d'ALBI. Il en va de même pour les dépendances et les annexes de ces bénéfices. Au 18<sup>ème</sup> siècle, les bénéfices de MILHARS reviendront à l'archevêque d'ALBI.

La paroisse de Milhars comprenait dans son territoire l'annexe de Montrozier, l'annexe de St Amand en face de Féneyrols, le petit prieuré d'Aussevaysse ces deux derniers emplacements ayant disparus avec les travaux de construction du chemin de fer entre 1850 et 1860. Les pierres de Notre Dame d'Aussevaysse ont servi pour agrandir le virage qui monte au Rodier depuis Bélis. Saint Projet à Larroque était une paroisse sur la commune de Ratayrens et qui desservait les habitants de ce lieu et Saulieu; c'était une dépendance du doyenné de Varen. Quant à la chapelle de la Madeleine dans BONNAN nous n'avons aucune information si ce n'est qu'elle était signalée en 1642 sur une carte du diocèse d'Albi. Il semblerait qu'elle a été construite vers 1295 pour recevoir la sépulture de Géraud de CAZAUBON premier seigneur de la baronnie de Milhars/Feneyrols (crée en 1281) en accord avec les moines de la Chancelade qui occupaient les lieux. Elle fut démolie peu après la Révolution.

Ayant eu l'opportunité de prendre connaissance d'un registre au presbytère de l'église de Milhars, portant sur l'essentiel de la vie paroissiale, nous allons en relater certains faits qui se situent lors de la présence à la cure de 9 prêtres durant les années 1881 à 1981.

Le cadre de cette activité se situe évidemment dans l'église que nous connaissons aujourd'hui, qui porte le nom de Saint Pierre aux Liens et se trouve un peu éloignée du vieux village en direction de Cordes. Le choix de Saint Pierre, voyageur lui-même et patron des voyageurs aurait-il été voulu quand on sait que Milhars a toujours été un lieu de communications avec gués sur le Cérou et l'Aveyron.

En ce qui concerne l'emplacement de l'église de Milhars excentrée du bourg, ce lieu pourrait être celui d'un ancien sanctuaire avant le gué de Prunelle au débouché du chemin de Combemalaval qui conduit à Vaour puis Albi et Gaillac et de l'autre rive du Cérou du chemin qui conduit vers Cahors, Figeac ou Rodez. La présence d'un puits dans le cimetière témoigne de la présence d'une veine d'eau qui descend de Combalou et il ne serait guère surprenant que l'endroit ait été vénéré dès l'époque Celtique (par les Rutènes).



Ancien gué de Prunelle vers 1930. Détruit vers 1960

L'implantation d'un lieu de culte le long des grands chemins et du réseau hydrographique (souterrain et en surface) est à l'origine de la création de paroisse (parrochia) de la part de l'évêque en soutien de la présence d'un seigneur sur le lieu. Ainsi était installée une cellule de base à l'établissement des rôles du fisc pour la perception de la taille et de la dîme, et la matrice des actes civils et religieux qui régiront la vie de la communauté paroissiale.

De style gothique, cette église du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle était selon une description faite en 1906, église curiale, avant la Révolution. Elle a une nef et un chœur à chevet droit, voûtés à arrêtes d'ogive avec doubleaux reposant sur des colonnes sans chapiteau et à base peu développée. Elle présente des bas-côtés formés probablement par la démolition des murs lors de la construction des chapelles.



La première du côté de l'évangile était la chapelle du Seigneur qui y avait sa sépulture. (Antoine de CAZILLAC meurt à LYON en octobre 1541 et son corps fut apporté à Milhars où il fut enseveli.). Une belle tombe s'y trouvait au XIX<sup>e</sup> siècle mais elle a été remplacée par une plaque de marbre poli placée dans le chœur derrière le tabernacle. Cette chapelle seigneuriale a conservé sa voûte à liernes et tierçons (palmipède, tête de bétail et peut-être sirène). Près de l'autel se trouve une très belle statue de la vierge qui pourrait provenir de l'ancienne église ou chapelle d'AUSSEVAYSSE.

### ***Les Fabriques en France***

*Le décret du 2 novembre 1789, met les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation. Le décret du 20 avril 1790 qui confie l'administration des biens mis à la disposition de la nation aux administrations de département ou de district, précise que, par dérogation, les fabriques demeurent administrées comme antérieurement (par les conseils de fabrique). Peu après, le décret de brumaire an III (1793) déclare propriété nationale tous les actifs des fabriques.*

*Le Concordat, signé par le Pape et le premier Consul Napoléon qui rétablissait le culte catholique romain en France, fut reconnu loi d'État le 8 avril 1802. Le même jour paraissaient des articles organiques. L'article 76 portait « qu'il sera établi des Fabriques, pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples, à l'administration des aumônes ». Le décret du 7 thermidor an XI (26 juillet 1803) décide de « rendre à leur destination les biens des Fabriques non aliénés ».*

*Le décret du 30 décembre 1809 organise le fonctionnement des fabriques dans chaque paroisse. Elles deviennent alors des établissements publics du culte, et ce jusqu'en 1905. Le conseil de fabrique comprend alors le curé et le maire membres de droit et cinq à neuf membres élus pour six ans. Le conseil de Fabrique se réunit quatre fois par an en assemblée pour y définir les fonctions et obligations. Il choisit les nouveaux membres, examine et discute les comptes annuels des trésoriers, délibère sur l'emploi des fonds. Ils décident de mettre les chaises en ferme ou en régie et d'en fixer le prix. Le conseil*

*sollicite le conseil municipal afin d'obtenir des fonds pour les réparations que la commune est obligée de supporter. Le président et le secrétaire du conseil de fabrique sont élu chaque année. Le conseil veille à fournir les sommes nécessaires à l'achat de l'huile, du pain, du vin, de la cire et de l'encens et de tous les objets nécessaires à l'exercice du culte.*

*Les fabriques sont à nouveau supprimées par la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905. Les revenus et biens des paroisses, pour ce qui concerne exclusivement l'exercice du culte, y sont prévus administrés par des associations cultuelles. L'Église catholique refusera de créer les associations cultuelles telles que prévues dans la loi de 1905. Il faudra attendre 1924 et l'accord sur les associations diocésaines pour débloquer la situation.*

En 1809 le conseil de Fabrique de la paroisse de Milhars prend en charge les réparations d'entretien à faire à l'église et au presbytère.

Vers 1824 - 1825, la porte d'entrée placée initialement à la chapelle des anciens fonds baptismaux, est déplacée à l'endroit où elle se trouve actuellement, c'est à dire au fond de l'église sous le clocher.

En 1841 est construit une chapelle du côté de l'épître et on perce les murs de séparation ce qui donne à l'église des bas-côtés d'inégales longueurs.

En 1858 on régularise le bas-côté de l'évangile en ajoutant une troisième chapelle au niveau des fonds baptismaux actuels.

En 1878 et 1879 le conseil de Fabrique saisit le conseil municipal au sujet de diverses réparations. Ces réparations seront exécutées dans le cadre d'autres travaux sur la commune.

13 octobre 1881 une inspection de la toiture du presbytère conclut qu'il n'est pas encore nécessaire de refaire la toiture. Les dépenses d'entretien sont mises à la charge du conseil de Fabrique comme il est stipulé par la loi.

En 1884 le clocher est reconstruit comme nous pouvons le voir aujourd'hui.

4 avril 1886 le conseil municipal rejette le projet de la Fabrique de vendre le lustre en laiton de l'église. 30 mai 1889 la Fabrique est autorisée à faire le dallage au sol de la nef de l'église ainsi que l'ouverture d'une porte sur un des murs du cimetière.

Les vitraux dans les bas-côtés sont posés en 1898.

12 février 1905 le conseil municipal accepte le classement du lustre en laiton de 24 lumières à condition qu'il reste en place dans l'église paroissiale. Arrêté de classement du 5 décembre 1904 par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Cette église, telle que nous la trouvons aujourd'hui est l'aboutissement de nombreuses transformations effectuées durant les siècles passés.

Les prêtres qui servent la paroisse de Milhars résident au presbytère tout proche, dans une demeure agréable en bordure de la route avec un jardin d'agrément et un potager avec son puits (aujourd'hui emplacement du parking). Le presbytère fut bien communal en 1906 et en 1978 il fut transformé en logements à la location par la commune. Les prêtres y vivaient assistés d'une gouvernante ou d'un parent, au contact d'une population avec laquelle ils avaient les meilleurs rapports. Ils assuraient un ministère toujours apprécié ainsi que l'éducation et l'instruction religieuse des enfants.

Nous avons relevé le passage des prêtres suivants :

Le curé de Milhars, Pierre Charles LAMOTHE refuse de prêter serment à la constitution civile du clergé et est incarcéré du 20 juin 1792 au 23 septembre 1794. Il reviendra dans sa paroisse et se soumettra aux lois de la république en se tenant tranquille et paisible. Le vicaire VALETTE avait prêté serment en avril 1791. Natif d'Albi en 1765, il fut élu à la cure de Labastide de Lévis et resta en poste jusqu'en 1794.

Le curé de la paroisse de Saint Projet (Ratayrens), FRAYSSINE, avait prêté serment, puis s'était rétracté et avait émigré. (Il est à noter que la plupart des prêtres du département du Tarn refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé et furent catalogués de « réfractaires »).

Abbé VIGUIER 1858 à 1866 - La population de MILHARS est de 750 habitants

A. BRUGUIERE 1866 à 1881 - La population de MILHARS atteint 700 habitants

Prosper THIERS de 1881 à 1902 – La population est de 550 habitants

LACROUS de 1902 à 1906

O. ANDRE de 1906 à 1922, inhumé dans le cimetière derrière le chœur

CAVAILLE de 1922 à 1942, inhumé dans le cimetière à côté d'O. ANDRE.

Pierre ASSIE de 1942 à 1954

MARTIEL de 1954 à 1963

ALBERGE de 1963 à 1980

Père Jean-Kamel Benzekkour Bruno en 2022

Depuis 1978 il n'y a plus de prêtre résidant à Milhars, les services et cérémonies sont assurés par les prêtres d'une équipe sacerdotale se trouvant à Cordes faisant partie de la paroisse Saint Martin qui couvre 33 communes.

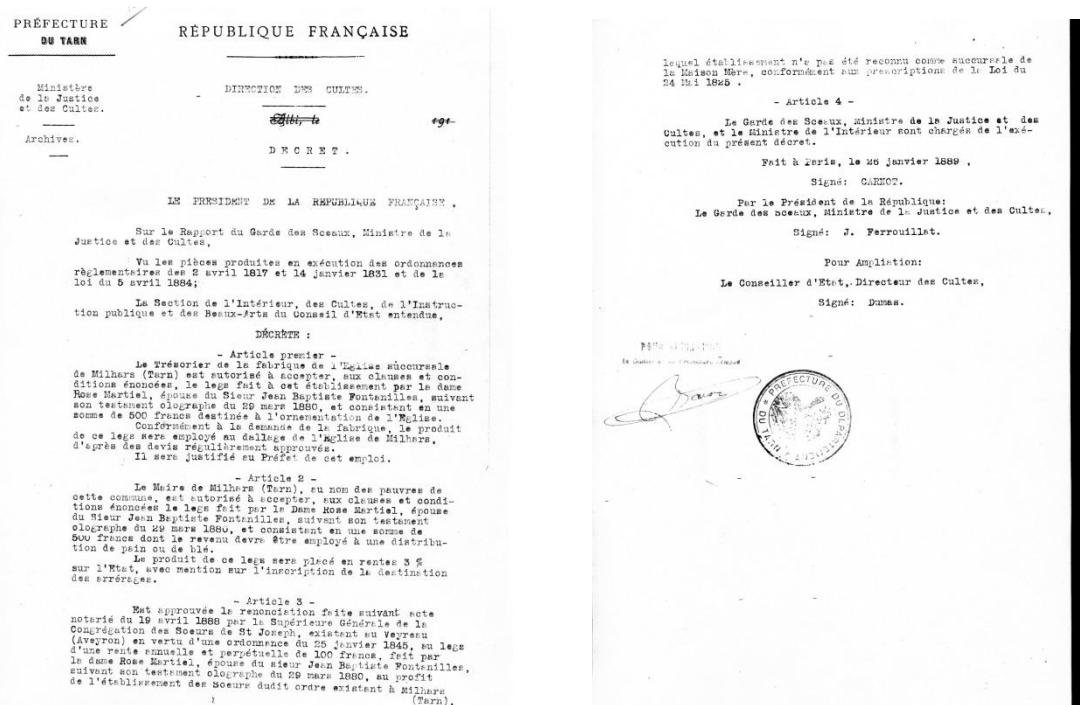
Il est mentionné dans l'inventaire de 1881:

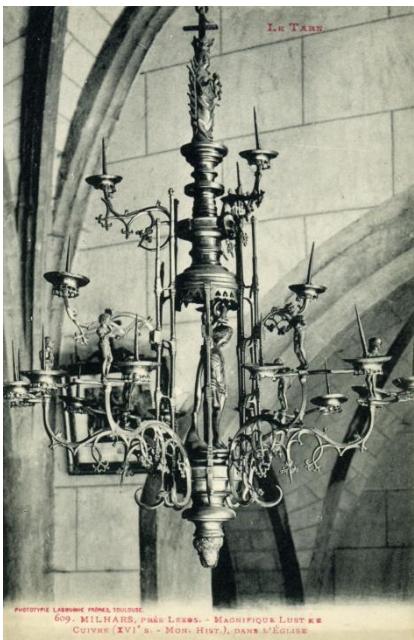
**Dans le sanctuaire** un vieux retable, le tableau du milieu ayant disparu pour faire place à des vitraux vers 1882. On trouve le Sacré Cœur avec Marie à sa droite et St Joseph à sa gauche; puis sur les côtés à droite St Pierre aux liens et sur la gauche le Christ sauveur du monde. En haut un groupe sculpté représentant la Vierge et St Joseph. Le retable est couronné par une représentation de Dieu le Père bénissant de sa main droite et portant le monde dans sa main gauche.

L'autel est bâti plâtré et peint, le gradin, le tabernacle, la plaque de derrière, la corniche sont en marbre, six chandeliers en cuivre vieux mais bien conservés, une paire de girandoles en cuivre à trois branches, une grande croix dans le tabernacle, six flûtes pour les chandeliers, deux statues en terre cuite peintes en blanc avec leur socle, l'une représentant St Pierre l'autre Ste Madeleine, deux petites crédences en marbre blanc et quatre girandoles pour ces statue sont à la sacristie.

On trouve aussi un vieux siège pour l'instituteur, neuf bancs pour les enfants, six tabourets pour les clercs, cinq chaises pour les fabriciens et une table de communion en fer forgé bronzé et doré.

**Dans la nef** une chaire en bois et marbre pour la prédication, un lustre mi-gothique en cristal et cuivre vernis, un lustre antique précieux en cuivre jaune doré et auquel il manque quelques branches, représentant le martyre de St Sébastien, un tableau du chemin de le croix colorié sous verre avec cadre doré, huit statues ou groupes, 1 bénitier en pierre. Le 26 janvier 1889 le conseil de fabrique décide que le sanctuaire aura un revêtement en ciment et la nef recevra un dallage en briques de Cahuzac grâce aux legs de Marie SOULIE en 1888 et de Rose MARTIEL épouse de Jean Baptiste FONTANILLES en 1889.





PHOTOGRAPHIE LABORATOIRE PRÉFÉRÉ TRICHOIS  
Goy MILHARS, près Lacaune - MAGNIFIQUE LUSTRE EN  
CUVRE (XVI<sup>e</sup> s.) - MONS. HINTJ., DANS S'ÉGLISE

Pour ce qui concerne le lustre en laiton, cette œuvre se date approximativement vers la fin de l'âge gothique au milieu du XV<sup>e</sup> siècle et pourrait être un ex-voto à St Sébastien dont il représente le martyre, au lendemain de quelque épidémie conjurée. La ferveur populaire au Moyen-Age implorait la protection de Saint Sébastien contre la peste.

Les pestes successives alimentent la piété publique. Plusieurs vagues venues de la vallée de la Garonne frappent l'Albigeois de 1587 à 1593, de 1628 à 1632 et de 1653 à 1654. La peste de MARSEILLE en 1720 causa une grande frayeur. Les communautés multiplient alors les vœux et on fait appel à l'intercession de la Vierge, de Saint Roch, de Saint Sébastien.

Ce lustre est composé de deux plateaux réunis par des faisceaux de tringles. Le plateau inférieur formant base, est modulé comme le culot d'une tourelle d'angle et se termine par une sorte de clef pendante ornée de feuilles de chardon. On trouve deux rangs de girandoles avec pinacles, fleurons, crochets, chardons,...

Le plateau supérieur a la forme d'un dais et il est surmonté d'une Madone couronnée, tenant l'enfant Jésus sur le bras gauche, les pieds posés sur le croissant lunaire et la tête entourée de rayons flamboyants.

Dans l'édicule central est représenté Saint Sébastien nu, lié à un tronc d'arbre qui n'est autre que l'axe du lustre reliant les deux plateaux. Au point de disjonction des grandes girandoles du plateau inférieur, trois personnages bandent leur arc s'apprêtant à percer St Sébastien de flèches, trois autres brandissent des massues. Cette scène évoque le martyr de St Sébastien qui fut d'abord exposé aux flèches d'archers et qui ayant résisté, fut assommé à coups de massues. Les bourreaux sont ici de sveltes guerriers habillés comme sous Charles VIII et Louis XII. (fin XV<sup>e</sup> siècle)

La transmission orale prétend que ce lustre aurait appartenu au château de Milhars. Il ne saurait s'agir du château actuel construit en 1631 mais d'un plus vieux aujourd'hui démolí.

Le lustre a fait l'objet d'une totale rénovation entre 2022 et 2024 par le lustrier de Gargas, Monsieur MATHIEU avec le concours financier de la DRAC (Toulouse) et du Département du Tarn (Archives départementales du Tarn).

*Après recherche des familles ayant possédé le fief de MILHARS je propose une hypothèse qui pourrait valider l'origine de fabrication du lustre en Flandres mais avant 1450 entre Charles VI et Charles VII si le vêtement des statuettes correspondent à cette période ? Si ces vêtements sont plutôt portés sous Louis XI mon hypothèse ne serait plus valable.*

*Au 14<sup>ème</sup> siècle, la famille de Bérail-Cessac était implantée sur Cahors (Labéraudie, Cessac, Douelle) et pratiquait le change en tant que banquier. Ils assistaient les négociants du Quercy qui commerçaient avec les marchés des Flandres en particulier les draps et toiles (Saint Antonin, Cordes...) et étaient aussi banquier de l'évêché de Cahors. Les Bérail-Cessac habitérent leur château de Milhars pendant la guerre de cent ans jusqu'en 1450 alors que leur château de Cessac avait été détruit. C'est avant cette date que la lignée des Bérail de Milhars s'éteint et la baronnie passe aux Cazillac-Cessac (même famille que Bérail mais non banquier). Il serait donc probable que ce lustre soit arrivé au château ancien de*

*Milhars, peut-être destiné pour sa chapelle, pendant cette période où les Bérail continuaient leur activité bancaire et fiduciaire avec les négociants locaux et les marchés des Flandres. Ce n'est qu'en 1630 que le château est totalement remanié par Charles de Cazillac-Cessac et qu'il fait don de ce lustre à l'église de Milhars dont il avait fait remanier la chapelle des seigneurs pour les sépultures de sa famille.*

En 1919 au cours de la visite paroissiale, l'archevêque bénit les statues de Ste Germaine et de Ste Philomène.

C'est le 28 novembre 1920 qu'est érigé et béniti par le Vicaire Général FABRE, le chemin de croix toujours en place.

En 1898 sont posés **plusieurs vitraux** :

Ce sont ceux dans les deux bas-côtés des chapelles Notre Dame et St Joseph.

Puis les 6 vitraux des bas-côtés réalisés et posés par Mr St BLANCA peintre verrier à Toulouse en 1898 pour le prix de 480frs.

Dans le bas-côté gauche vers la chapelle Notre Dame nous trouvons la vierge Marie - don de la famille Bonnafous -, Ste Thérèse - don de la famille Vilaret -, Jeanne d'Arc - don de l'abbé Viguer - en août 1898.

Les 3 autres vitraux dans le bas-côté droit vers la chapelle St Joseph représentent St Augustin - don de la famille Bonnafous -, St Ignace ou St Antoine de Padoue - don de la famille Tabarly et St Blanca.

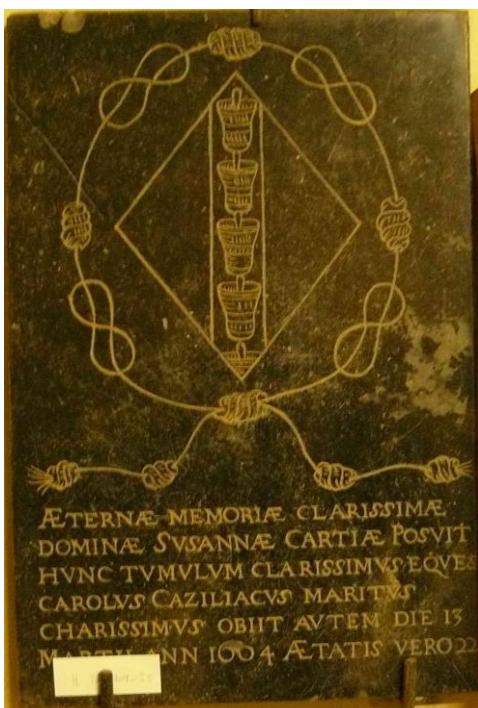
Dans le bas-côté gauche, **la chapelle Notre-Dame ou chapelle seigneuriale** se trouvent un vieux retable à colonnes, un vieux tableau représentant Notre Dame du Rosaire et Saint Simon Stock (fondateur et général des Carmes et décédé à Bordeaux en 1265) recevant le scapulaire, une statue de la Vierge Immaculée en carton, pierre et dorée sur son socle en terre cuite; un autel et tabernacle en marbre avec deux crédences en marbre, une petite croix, quatre chandeliers neufs en cuivre doré avec leurs flûtes, deux girandoles à deux branches en cuivre doré, des deux côtés sur le prolongement du retable se trouvent deux statues l'une de Philomène (avec l'ancre) et l'autre de Ste Germaine (bergère) avec leurs supports en terre cuite.

Dans le tabernacle trois reliquaires avec reliques. Aux statues on trouvait deux paires de boucles d'oreilles vendues en 1891 ainsi qu'un collier en or, pour 40frs par l'abbé Thiers pour l'achat de la bannière de la congrégation.

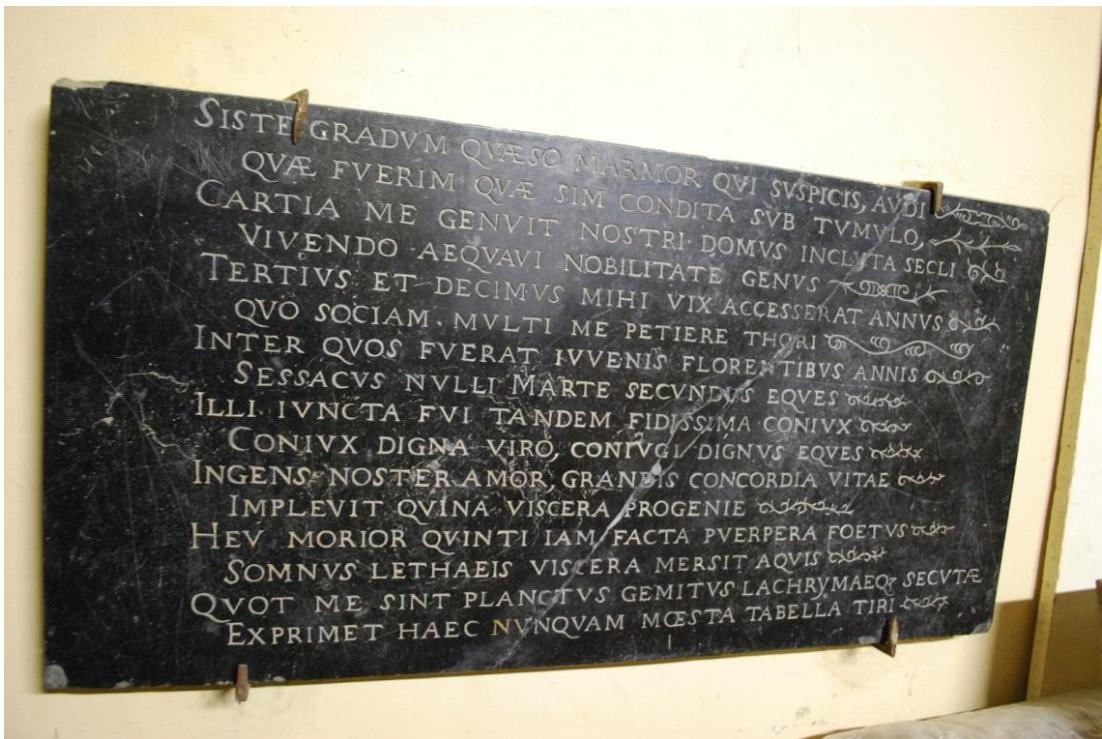
Elle fut longtemps appelée la chapelle du Seigneur en l'honneur du généreux donateur qui permit la construction de l'édifice et qui y avait sa sépulture. Une pierre tombale s'y trouvait encore au XIXème siècle mais elle a été remplacée par une plaque de marbre polie et disposée dans le chœur, derrière le tabernacle.

*Charles de CAZILLAC-CESSAC épouse le 27 Janvier 1598 Suzanne de PERUSSE des CARS (ou d'ESCARS), fille du Comte François de PERUSSE des CARS, seigneur de Ségur et Juillac en Corrèze, gouverneur royal de BORDEAUX, et d'Isabeau de BEAUVILLE, veuve du Maréchal de France Blaise de MONLUC. Suzanne décède le 13 mars 1604 à 22 ans et Charles fit graver une belle et longue épitaphe rédigée mi-français et mi-latin et qui se trouve sur trois plaques murales de marbre noir au musée Raymond LAFAGE de Lisle sur Tarn depuis 1897 et provenant de l'église de Milhars. (Il semble que ces plaques furent cédées au musée Raymond LAFAGE par le curé Prosper THIERS 1881-1902 avec la complicité de la famille TURLE ancien propriétaire du château et Maires de LISLE sur TARN en 1847 et 1886) Suzanne fut inhumée en l'église de Milhars dans la chapelle du côté de l'évangile qui était le lieu de sépulture des seigneurs de Milhars.*

PASSANT VEVUX TV SCAVOIR QVI GIST SOVBZ CE TOMBEAV  
 VNE FILHE DES CARS QVI DE SESSAC FUT DAME  
 DVN SI BON NATREL ET DVN ESPRIT SI BEAU  
 QV EN SA IEVNE SAISON LE CIEL VOLVT SON AME  
 ALORS QVEN CE PAIS FLORISSOIT SA VALEVR  
 ET QVE TOVS SES VOISINS COGNOISSOIENT SON MERITE  
 SES SVBIECTZ SON AMOVR SON MARI SON HONNEVR  
 LE CIEL PRENANT LESPRIT MIT LE CORPS EN CE GISTE  
 MAIS CEST LA LOI DU CIEL QVVN ESPRIT VERTVEUX  
 POUR SI DIGNE QUIL SOICT DE FLORIR DAÑS LE MONDE  
 PASSE BIEN TOST SES ANS ET NE SE FASSE VIEVLX  
 CAR CE QVI EST DU CIEL NE FAULT QVICI SE FONDE



A la mémoire éternelle de la célèbre dame Suzanne des CARS décédée le 13 Mars 1604 à l'âge de 22 ans, mis dans cette tombe par le célèbre Chevalier Charles de CAZILLAC son cher mari.



*Autre épitaphe en Latin traduite en français :*

Toi qui regardes ce marbre

arrête ton pas je t'en prie

Ecoute ce que je fus et pourquoi je fus enfermée dans ce tombeau

Cartia, famille illustre de ce siècle m'engendra

Par la noblesse de ma vie j'ai égalé mon règne

J'avais à peine atteint l'âge de 13 ans

Que beaucoup (de jeunes gens) me voulaient comme épouse.

Parmi eux il y avait un jeune homme dans la fleur de l'âge, Sessacus.

Cavalier ne le cédant à aucun autre dans les combats.

En fin de compte je lui fus mariée

Je fus une épouse très fidèle et une digne épouse de cet homme

Lui-même digne mari de cette épouse

Immense fut notre amour

Sublime fut l'entente (ou l'harmonie) de notre vie

et cela donna pour descendance cinq enfants.

Hélas je mourus aussitôt que le cinquième fut né,

au moment de l'accouchement le sommeil engloutit mon corps dans les eaux des enfers.

Jamais cette triste inscription ne pourra exprimer ce que furent mes gémissements,  
mes lamentations suivies de mes larmes.

Cette chapelle a conservé sa voûte à liernes et tiercerons ainsi que sa fenêtre gothique à arcatures trilobées et à remplage flamboyant ajouré de motifs tels que soufflets, oculi et triangles curvilignes.

Près de la niche surmontée d'un arc en accolade et ornée de bâton écoté (motif que l'on retrouve dans le Rouergue) se tient une vierge dorée qui pourrait provenir de l'ancienne église d'Aussevayesse qui au XIII<sup>e</sup> siècle appartenait aux Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem de Rayssac puis aux templiers de Vaour avant leur suppression.

Entre la chapelle seigneuriale, devenue chapelle Notre-Dame, et le chœur on peut remarquer les culs de lampe qui reçoivent les arcs ogifs et figurant tantôt une tête de bétail, tantôt un palmipède ou une sirène.

Le vitrail, don de la famille ROUMIGUIERES (ancien propriétaire du château de 1889 à 1920), présente Notre Dame de LOURDES, avec en arrière fond le château de MILHARS avant la démolition de la tour carrée en 1882.



Dans le bas-côté droit, la **chapelle Saint Joseph**, un autel et tabernacle en marbre, une statue de St Joseph en terre cuite polychromée, un tableau du XVIIIème siècle représentant Saint Roch, quatre chandeliers neufs en cuivre doré avec leurs flûtes, deux petites crédences en marbre, deux statues avec support en terre cuite de Saint Antoine et Saint Roch, quatre reliquaires avec reliques.

#### **Les fonds baptismaux.**

Il en existe deux:

- l'un du côté de la chaire en pierre avec cuvette en cuivre dans le bas-côté de la chapelle Saint Joseph près du clocher, là où se trouvait la porte d'accès à l'église murée depuis plusieurs décennies probablement en 1824-1825.
- l'autre en marbre et cuivre avec trois groupes de statues et support protégé par une grille en bois peint dans le bas-côté de la chapelle Notre Dame.

**Le clocher** où se trouve une horloge sans mouvement.

#### **Histoire du clocher de Saint Pierre aux Liens à MILHARS**

Remanié vers 1880

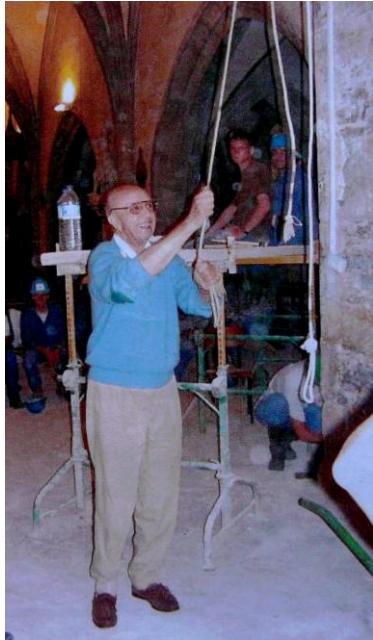
3 cloches équipent le clocher :

**-Saint-Pierre donnant le ton du 'la' datant de 1738 et pesant 380 kg.** Cette cloche porte ces inscriptions : « St Pierre de Milhars sous le consulat des sieurs Ravailhe, Hébrard, Lafond et Marty 1738 Petrus Carolus Lamothe Rector, Jean-Baptiste Soyer (fondeur de Rodez) ». Cette cloche a été classée Monument Historique au titre d'objet le 20/09/1943. Bronze de 76cm de hauteur et 84cm de diamètre.

**- Marie Immaculée donnant le ton du 'do' datant de 1867 et pesant 90kg** Clément Leveque fondeur.

**- Sainte Philomène et Sainte Germaine donnant le ton du 'sol' ou 'fa' au-dessus datant de 1867 et pesant 225 kg.** Clément Leveque fondeur.

Pendant la "terreur" (1793 -1794), les commissaires délégués, en application d'un arrêté disant qu'une seule cloche sera laissée par clocher, collectaient celles-ci pour les fonduer et en faire des canons. Les cloches étaient collectées à l'Arsenal de Toulouse. Ils passèrent par Milhars et en prirent une. Ensuite ils allèrent à Sommard et pendant qu'ils en descendaient une de l'église, un habitant de ce village vit la cloche de Milhars sur une charrette et la cacha dans une citerne creusée dans la terre. Ce qui fait dire que la cloche de Sommard vint de l'église de Milhars, car après la Révolution les habitants la sortirent de la citerne et la placèrent dans le clocher de leur église.



Jean MERCADIER (1924 – 2013) et Pierre MARION (1919 – 2009), carillonneurs du village

Cet inventaire dont nous avons retenu certains des éléments le constituant et qui nous paraissent significatifs de l'époque par son austère précision, a été établi et signé en 1882 par l'abbé Thiers et co-signé par Mrs Lafond, Cabrillac, Ardourel et Bonnafous du Conseil de Fabrique.

Le Président du conseil de fabrique signale lors de la séance du 20 mai 1883 que la tour de l'église a besoin de réparation et qu'il serait bon de l'élever et de la terminer par une flèche en ardoise en rapport avec l'édifice.

Les travaux sont entrepris en septembre 1884 et 4 rosaces sont prévues en supplément ainsi que divers renforts devant consolider l'ensemble.

Le clocher se présente alors avec une flèche à 8 pans couvert en ardoise avec une croix de 2 m et de 86 kg, une boule de zinc et un escalier de 33 marches. Les travaux seront adjugés à Auguste FABRE, charpentier à Féneyrols.

Une nouvelle couverture du clocher toujours en ardoise a été refaite en 1993 par Christian Lavayre de Pampelonne.

Il y a dans le clocher une horloge au mécanisme très ancien en fer forgé et en bois probablement antérieur à la révolution et qui sonnait les heures dans les années 80.

### Une visite épiscopale :

Le 9 mai 1883 visite pastorale d'Etienne Emile BALADIER Archevêque d'Albi. Voici pour l'essentiel ce qui est relaté concernant cette visite :

« Après avoir visité pour la deuxième fois l'église paroissiale de Milhars, nous y avions convoqué les paroisses de Montrozier et du Riols et le nombre de fidèles accourus s'y est trouvé considérable ce qui nous a causé une grande satisfaction.

C'est vraiment un beau spectacle, par les affreux temps que nous fait l'impiété, que celui que nous donnent nos populations, même les plus travaillées par nos ennemis, en accourant avec tant d'empressement à la voix et aux bénédictions de l'Evêque catholique. Cela nous le constatons surtout dans notre diocèse et nous aimons à le confirmer dans nos procès-verbaux des visites pastorales.

Evidemment la lutte engagée par les puissants de la libre pensée, tous oppresseurs de la liberté religieuse, est terrible et revêt les caractères d'une habileté exceptionnellement satanique; mais la besogne de ces habiles pervertisseurs est encore loin de toucher au succès, nous espérons bien que nos chers diocésains dociles à la direction de leur évêque et aux soins de leurs sages et zélés pasteurs paroissiaux, se montreront rebelles aux mauvaises influences qui s'agitent et demeureront fermes dans la foi »

Une messe est dite à 8h30 dans un parfait recueillement. Au cours de l'office il est rappelé :

« il y a peu de temps l'église de Milhars a été le théâtre d'une abominable profanation. Le St tabernacle a été pillé par des mains sacrilèges et la Sainte Eucharistie enlevée; nous avons profité de cette

lamentable circonstance pour présenter sous leur vrai jour, les effets de l'enseignement athée que l'on s'applique de nos jours à vulgariser ». (Dans la nuit du 8 au 9 janvier 1883 un vol est commis dans l'église et disparaissent un calice dont la coupe est en argent, un ciboire en argent, une custode en argent, une lunule en argent doré. Le 21 janvier toutes les serrures sont changées et un grillage en fer est placé derrière le vitrail de l'église. En février tous les objets du culte volés sont remplacés.)

De nombreuses visites de l'archevêque d'Albi à Milhars ont été enregistrées puisque entre 1881 et 1946 il a été dénombré 17 visites. A quand la prochaine ?

### **Le coutumier de la paroisse est ainsi établi :**

Tous les jours chapelet au début de la nuit sous la conduite d'une religieuse ou d'un pensionnaire du couvent; la prière étant dite par le Curé.

Le Dimanche messe à 6 heures du début avril à la fin septembre et à 6h30 de septembre à la Toussaint Grand-messe à 10h excepté le Dimanche des Rameaux à 9h45 où il y a procession.

Il y a procession aussi les jours de Pâques, de la St Marc, des Rogations, de l'Ascension, du lundi de Pentecôte, de la fête Dieu, du 15 Août, de Noël (sauf si le froid ou la pluie s'y oppose).

La bénédiction des bestiaux a lieu le 16 Août à 5 h du matin, on sonne la cloche 15mn à l'avance, avec le parcours de l'église à la mairie.

La vénération des reliques de St Roch est à 7h.

Les processions partaient de l'église, prenaient la route nationale jusqu'à la place de la mairie où se trouve un crucifix sur un socle de pierre, monument édifié pour commémorer le voeu de Louis XIII qui mettait la France sous la protection de Marie s'il avait un fils; ce fut le futur Louis XIV. Le retour s'effectue par le même parcours accompagné par le son des cloches qui battent à toutes volées.

### **Les reliquaires :**

On en compte 7 qui sont les reliques de Ste Germaine, Ste Philomène, Ste Madeleine, St Pierre, St Antoine, St Roch, St Joseph et le voile de la Ste Vierge.

### **Dévotion des mois :**

Le mois de mars est dévoué à St Joseph, de mai à Marie, de juin au Sacré Cœur, de novembre aux âmes du purgatoire. Durant la semaine des cérémonies ont lieu le jeudi le vendredi et le samedi.

A l'entrée de l'église nous trouvons un calvaire qui réunissait les paroissiens avant la messe dominicale et où le prêtre donnait la bénédiction avant que les fidèles entrent dans l'église. Cette Bénédiction est toujours pratiquée le Dimanche des Rameaux.



La statue de la vierge a été repeinte en Février 2025. Dans le cartouche on peut lire : « Posuerunt me custodem » : ils ont fait de moi une gardienne ou ils m'ont mis en gardienne. Le 10 septembre 1871 A. BRUGUIERE, Curé de MILHARS de 1866 à 1881

### **Le fermage des chaises :**

Suivant un bail à déterminer, la location des chaises disponibles à l'intérieur de l'église procède d'un marché passé avec un particulier, suivant certains engagements pris avec le Conseil de Fabrique. Ce fermage, ainsi appelé, est aux enchères et donne lieu à un contrat. Dans celui établi le 31 décembre 1882, pour une concession de 3 ans moyennant la somme de 482Frs, passé avec Jean BOURNAZEL qui présente son frère Bernard pour caution, il est prescrit au cahier des charges qui mentionne 14 articles...

- l'abonnement par an est de 1,25 frs. la chaise fixe, 1 frs. la chaise volante, 0,50 frs le banc.
- pour un non abonné la chaise est de 0,05frs. pour chaque office.
- les domestiques ne peuvent occuper la place des maîtres.
- l'adjudicataire doit s'assurer que les chaises ne sortent pas de l'église, sont rangées après l'office, que les hommes ne se placent pas avec les femmes et réciproquement sauf dans les 2 ou 3 derniers rangs; il est précisé que cet abus qui existe depuis bien longtemps doit être limité.
- il n'y a pas de paiement pour les fabriciens, les religieux, l'instituteur, les marguilliers, les chantres, le garde champêtre, le crieur public, le carillonner, la domestique du curé.

En janvier 1906 le prix de location des chaises n'avait pas changé et dans les années 1930 une 2ème quête était faite aux offices pour l'entretien et la réparation des chaises sans fixation de tarif.

**La loi sur les associations du 1er juillet 1901** subordonne l'existence des congrégations religieuses à une autorisation déposée par les ordres religieux sur leur territoire. La politique anticléricale de la 3ème république atteint alors son point culminant sous le ministère Combes, lui-même ancien séminariste de 1902 à 1905.

Puis **la loi de du 9 décembre 1905** abroge le concordat du 16 juillet 1801; il en résulte la suppression du budget du culte et l'interdiction faite aux municipalités d'allouer un traitement aux ministres du culte. Les biens meubles et immeubles doivent être gérés par des associations culturelles et si ces associations n'étaient pas créées dans un délai d'un an, ces biens seraient confisqués par l'état.

Le pape PIE X ayant interdit au clergé et aux catholiques de participer à la formation de ces associations culturelles, celles-ci ne virent pas le jour et le délai d'un an passé, l'administration entreprit de faire l'inventaire des biens d'Eglise en vue de leur confiscation en utilisant la force si nécessaire. A Milhars un certain flottement se remarque dans le conseil de Fabrique et des démissions sont données comme celles de MM Bonnafous, Sudres; d'autres y font leur entrée.

En cette fin de 1906 se termine la gestion des biens de l'Eglise, immeubles et meubles, par les catholiques eux-mêmes. Un inventaire est établit et tous les biens en reviennent à la commune.

Après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, **un conseil paroissial est créé le 16 août 1907** pour seconder le curé dans la gestion des affaires de l'Eglise.

### **Monuments aux morts.**

Puis en 1914 éclate la guerre franco-allemande qui saignera de nombreuses communes de France et plus particulièrement Milhars. Il y a inscrit sur un monument dans le cimetière et sur une plaque scellée dans la nef de l'Eglise, les noms de ceux qui donnèrent leurs jeunes vies pour la France. 19 noms sont mentionnés sur la plaque face à la chaire dans l'église et 16 sur le monument élevé dans le cimetière.

Pourquoi cette différence ?

- GUY Louis qui est sur la plaque dans l'église est né à LAFOUILLADE et mort le 25 janvier 1917 dans les Dardanelles. Il était cousin germain de GUY Augustin, né à Milhars et mort le 22 Août 1914 à LUNEVILLE.
- GIMELAC Arthur est sur la plaque dans l'église et est né à ALBI et mort le 8 Décembre 1918 à Beaugency. Il était cousin germain de GIMELAC Gabriel né à Milhars et mort le 10 avril 1915 dans la Marne.

La paroisse de Milhars a ainsi voulu associer sur la plaque à l'intérieur de l'église un deuxième membre des familles GUY et GIMELAC afin de leur rendre hommage.

ANDRIEU Jean-Marie Auguste est sur la plaque dans l'église et est né à Milhars le 12 novembre 1887 et mort le 13 octobre 1918 à Mechede en Allemagne. Mais il a épousé le 27 Mai 1911 à Roussayrolles où il était cultivateur, Augustine MAFFRE. Le dernier domicile connu étant ROUSSAYROLLES, c'est

normalement que par le Directeur du Service Général du Ministère de la Guerre l'acte de décès parvenu d'Allemagne a été transcrit à la Mairie de Roussayrolles avec la mention « Mort pour la France ». La Mairie de Milhars n'a pas été informé de ce décès. C'est ainsi que Auguste ANDRIEU figure sur le monument aux morts de Roussayrolles et ne figure pas sur celui de Milhars comme il figure sur la plaque de l'église.

**Le 20 avril 1931** la paroisse remercie Mgr CEZERAC en visite à Milhars pour la libéralité avec laquelle l'Evêché a bien voulu aider à réparer les dommages que l'inondation de 1930 avait apporté à l'église, au presbytère et à certains domaine particuliers de la paroisse et du district. De par cette générosité et des dons complémentaires, il a pu être édifié une nouvelle sacristie faisant pendant à l'ancienne, refaire les peintures délabrées du sanctuaire et les plâtres boursouflés des bas-côtés de l'église.

**Le 15 juin 1932** une trombe d'eau s'abat sur les pitons qui dominent au sud-ouest de Milhars, un torrent dévale du ravin de Combe Raval et se déverse tout naturellement dans le passage amenant à l'église, faute d'ouvrage suffisant pour le détourner au Cérou. L'eau monte rapidement à 80 cm au-dessus du sol et eut bientôt fait de s'infiltrer dans la nef, de pénétrer dans le sanctuaire et les sacristies.

**En mai 1940** le 371ème régiment d'artillerie lourde est stationné en gare de Lexos coupant toutes les communications entre Capdenac et Toulouse pendant plusieurs semaines. Le presbytère est occupé par des aumôniers militaires. Milhars se trouve dans la zone dite libre de toute occupation allemande jusqu'en novembre 1942.

Du 30 janvier au 12 février 1950, le père Antoine WABNITZ, Oblat de Marie Immaculée, est dans la paroisse de Milhars pour prêcher une Mission. Il reviendra dans la paroisse du 14 au 28 janvier 1951 dont le curé est Pierre ASSIE.

A son dernier prêtre installé à la cure de Milhars, les paroissiens sachant très bien qu'ils perdaient leur dernier résidant, offrirent un voyage en terre Sainte à l'abbé ALBERGE, lui assurant ainsi d'une façon spirituelle un témoignage de reconnaissance qui, certainement, englobait tous ses prédécesseurs et cela depuis des siècles.

De par l'autorité de la loi de 1907, la collectivité doit entretenir, pour les conserver, ces lieux qu'il s'est volontairement attribué, se substituant à l'initiative d'une population locale existante et pratiquante. A ce titre, en 1999, la municipalité a fait refaire toute l'installation électrique intérieure et fait installer un nouvel éclairage. L'agrandissement du cimetière a été entrepris sur une partie de l'ancien potager du presbytère avec un accès direct depuis le seuil d'entrée dans l'église. L'autre partie a été aménagée pour le stationnement.

Le passé de Milhars n'est donc pas sans grandeur, les dimensions de l'église en attesteraient au besoin, les œuvres y étaient nombreuses, à côté de l'hospice dont l'existence est prouvée par l'attribution régulière de legs, à côté d'une maladrerie souvent mentionnée par certains actes (du côté du Ségalar en bordure du Cérou et en face de la source des lépreux). Il y eut des confréries nombreuses, preuve d'une pratique religieuse généralisée; les plus anciennes de ces confréries, celles du St Sacrement et du Rosaire, puis celle de Notre Dame des Victoires et d'autres encore.

Aujourd'hui toutes ces confréries sont depuis longtemps sans frère.

Nous rappellerons un propos de l'abbé MARTIEL visitant un malade à qui il apportait la communion et voulant le réconforter, le rassurer, lui faire des compliments sur la façon dont il était soigné par ses enfants, le malade pour qui ce fut la dernière conversation lui dit :  
« Comme mes enfants ont été élevés, ils sont restés ».

#### **Informations concernant le presbytère :**

3 décembre 1978 installation d'un chauffage électrique à 6 convecteurs. La commune participera pour 50% à la dépense d'électricité.

9 mai 1981 Le conseil municipal refuse l'installation de 4 religieuses car des réparations s'imposent et sont trop coûteuses.

31 août 1981 il est retenu qu'un logement devra être occupé par une famille ayant des enfants.

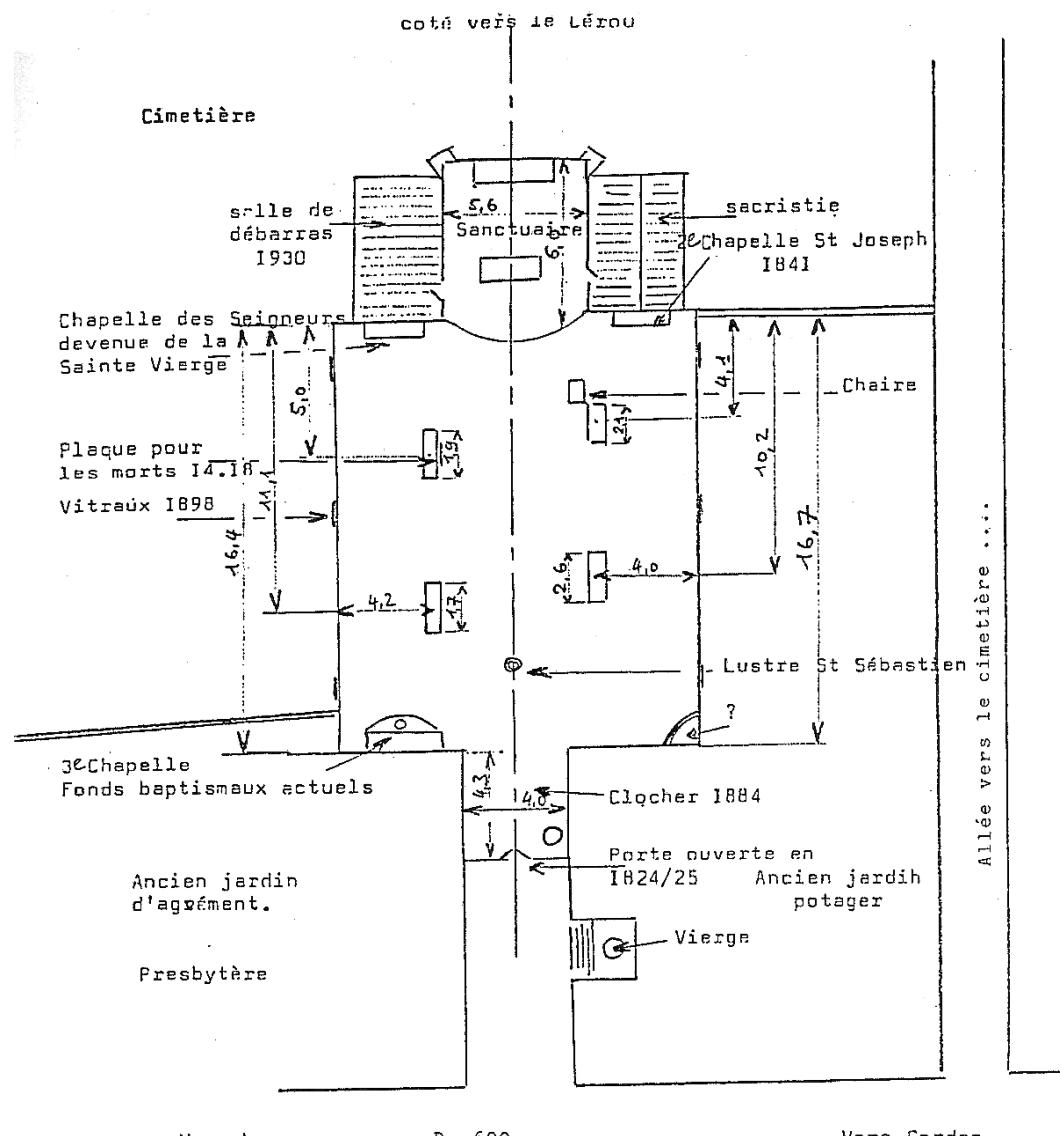
6 novembre 1982 achat d'une pendule d'occasion pour l'église.

A partir de 2010 le presbytère est réaménagé et 3 logements seront loués par la commune.

Eléments recueillis par la famille MARION, Solange et Robert LABORIE, Gisèle MOLINIER,  
Pierre FEVRE

19 février 2009

Mise à jour Mars 2025 – Jean Paul MARION



- Vers Vaour
- Eglise style gothique du 12 ou 13 siècle.
  - Lustre du martyre de St. Sébastien milieu du 16 siècle.
  - Dallage au sol en 1880.
  - Chemin de croix en 1920.
  - Electrification en 1932.

Dessin coté en mètre.



### Eglise ou chapelle de LARROQUE ou La ROQUE.

Ratayrens, hameau aux maisons dispersées sur la rive gauche de l'Aveyron, à deux kilomètres de la gare de Lexos, fut jadis paroisse et même commune. Son église, dite de la Roque, ou de Saint Projet, déjà mentionnée au XII ème siècle, était jusqu'à la révolution une dépendance du doyenné voisin de Varen et un curé y résidait. La paroisse de Saint Projet est mentionnée en 1109.

On trouve Pierre CAYRE comme curé de St Projet de La Roque de 1676 à 1722 où il y mourut en janvier. Il avait fait faire la sacristie à ses frais, le presbytère ayant été fait de son temps par les paroissiens habitants Saulieu et Ratayrens, alors au nombre de 80 environ. Le sanctuaire a un caractère roman avec une voûte de plein cintre éclairé par une fenêtre romane; la nef n'a pas de voûte mais un simple plancher. (description en 1875).

La Roque était situé sur la commune de RATAYRENS (39 habitants en 1872) et c'est en 1928 que Ratayrens et son église de La Roque furent rattachés à la commune de Le Riols.

C'est en février 1733 que Jean-Guillaume MOLINIER né à Saulieu (commune de Milhars), prêtre doctrinaire puis évêque constitutionnel des Hautes Pyrénées, y fut baptisé.

On recense en 1790, 6 maisons et 33 habitants à Saint Projet et 16 maisons et 77 habitants à Ratayrens.

Sous la Révolution, le curé Antoine Frayssines prêta serment mais s'étant rétracté, il fut du sortir du royaume en 1792. L'église fut transformée en "temple de la raison" (An II). Le 12 Thermidor an IV (29

juillet 1796), on vendit le presbytère et le jardin attenant à un habitant de Milhars, Joseph Villedieu (ancien intendant du château de Milhars qui résidait à l'embouchure du Bonnan et du Cérou). La cloche fut descendue et destinée aux fonderies de canons...

### Trois autres lieux de pratiques de la religion catholique ont existés sur la commune de Milhars :

Le site religieux **d'AUSSEVAYSSE** est cité en 1175 et appartenait aux chevaliers de Saint Jean de Jérusalem de Rayssac dont la commanderie était située dans la banlieue Est d'Albi. Il avait titre de prieuré et plusieurs terres et fiefs y étaient attachés. Plus tard il devint annexe de l'église de LACAPELLE SEGALAR. Ce prieuré était dédié à Notre Dame et subsista jusqu'en 1790 ; la commanderie de Rayssac en percevait la dime. La cour de l'ancienne ferme ROQUES est sur l'emplacement du cimetière. Sur le bord de la route une stèle avec croix et inscription en perpétue le souvenir.

Le 12 juillet 1793 Guillaume ROQUES résident à Aussevaysse obtient pour 400 livres une terre à Bélis dépendant de l'ordre de Malte et le même jour Jean BOUZINAC de Laguépie obtient pour 710 livres une terre à Bélis dépendant du même ordre.

**MAYRIN**, située sur la draye qui remontait de Saint Antonin et se dirigeait vers Laguépie, était une paroisse qui desservait le Pech et est recensé en 1642 par le diocèse d'Albi.

**LA MADELEINE** qui desservait le haut de BONNAN et le Bas de ROUSSAYROLLES est signalé en 1288 comme une fondation par les religieux de la CHANCELADE en Périgord (qui possédaient aussi le prieuré de St Eutrope à Alzonne) et en 1642 sur une carte du diocèse d'ALBI.

*Dans le testament de Géraud de Cazaubon du 12 février 1295, son fils Géraud est désigné comme héritier universel et exécuteur testamentaire. Dans ce testament il est stipulé qu'il souhaite être inhumé dans la vallée de Bonnan et demande à son fils de négocier sa sépulture à la Madeleine avec les religieux de la Chancelade.*

La chapelle fut démolie peu après la Révolution et est demeurée à l'état de ruine. Cependant il a été rapporté que des offices religieux étaient pratiqués dans cette chapelle avant 1914 et qu'au XIXème siècle un pèlerinage se tenait le 22 juillet. (il semble que des constructions d'habitation existaient autour de cette chapelle dont un moulin à eau en limite des communes de Milhars et Roussayrolles.) Vers 1920, les pierres en grès de cette chapelle ont été empruntées et descendues pour construire une grange que l'on peut voir en contrebas quand on remonte le Bonnan par le défilé depuis l'embranchement après la cascade.

Un peu plus haut en limite de commune avec Roussayrolles et sur le flanc est, se trouve un ancien **cimetière**, bien tracé dans le sol avec les emplacements (au moins 4) et les restes de sarcophages dont l'origine est probablement le témoignage de la présence des bénédictins de Saint Antonin dans la vallée de BONNAN vers le 8ème siècle. Un sarcophage provenant de ce cimetière existe encore chez le propriétaire de la parcelle.

